

Daniel BEAL - Laboratoire de Physiologie membranaire et moléculaire du chloroplaste (ex UPR1261) **UMR7141**

Depuis 1992, le CNRS distingue chaque année les ingénieurs, techniciens et personnels administratifs pour leur contribution remarquable à l'activité de recherche : "travaux originaux et inventifs, qui permettent de faire progresser une technique ou une activité de recherche, et qui bénéficient à une collectivité professionnelle dépassant le cadre d'un seul laboratoire ou d'un seul service". Les critères d'attribution du cristal sont l'innovation, l'excellence, la créativité et la technicité.